



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

44 COM

WHC/21/44.COM/INF.5A.2

Paris, 4 juin 2021

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-quatrième session élargie

Fuzhou (Chine) / Réunion en ligne
Du 16 au 31 juillet 2021

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives

5A : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF.5A.2 Impact de la pandémie de COVID-19 sur le patrimoine mondial et réponses du Secrétariat

RÉSUMÉ

Ce document comporte un rapport consacré à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités du Centre du patrimoine mondial et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial. Il apporte également des informations détaillées sur la réponse du Centre du patrimoine mondial à cette crise.

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Ajustements à la mise en œuvre de la Convention	2
A.	Fonctionnement des organes directeurs	2
B.	Conservation et développement durable	4
C.	Listes indicatives et propositions d'inscription	7
D.	Renforcement des capacités	7
E.	Éducation et patrimoine mondial	8
F.	Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable	9
G.	Programme des villes du patrimoine mondial	11
H.	Programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID)	12
I.	Programme marin du patrimoine mondial	13
J.	Synergies avec d'autres conventions et programmes	13
III.	Contribution au secteur de la culture et à l'effort de l'unesco	14
A.	Promotion de l'accès à la culture et au patrimoine	14
B.	Suivi de la fermeture des biens du patrimoine mondial	15

I. INTRODUCTION

1. La crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 qui a débuté au début 2020 a eu, et continue d'avoir, d'importantes répercussions sur les biens du patrimoine mondial ainsi que sur les activités du Centre du patrimoine mondial et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial. La fermeture de biens du patrimoine mondial s'est ainsi traduite, entre autres, par des impacts socioéconomiques, la perturbation de la vie des communautés sur les biens et autour, la perte des moyens de subsistance, la limitation de l'entretien, l'absence de protection et de gestion, l'augmentation des activités illégales, ainsi que de sérieux problèmes liés au suivi de l'état de conservation. Cette pandémie a conduit à une aggravation notable de la pauvreté. L'impact de la crise de la COVID-19 sera de longue durée et se traduira par l'exacerbation des défis actuels et l'apparition de nouvelles difficultés.
2. Certains des défis rencontrés par le Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et les actions correctives engagées sont décrits ci-dessous.
3. Tandis que le Centre du patrimoine mondial affrontait le double défi de la mise en œuvre des programmes et de la gestion des difficultés inhérentes au télétravail dans un contexte de crise sanitaire, des solutions ont été trouvées pour poursuivre les efforts en faveur des États parties. Il convient toutefois de noter que les adaptations et la reprogrammation des événements ont considérablement accru la charge de travail du Centre du patrimoine mondial. Il a fallu notamment renforcer le soutien technologique et adapter les supports de formation et le contenu des réunions aux formats en ligne. Il est apparu comme acquis que les réunions en ligne (voir l'annexe 3 du document WHC/21/44.COM/5A) et les modules de renforcement des capacités feront désormais et pour longtemps partie intégrante de nos méthodes de travail, même après la crise. Le Centre du patrimoine mondial continuera à échanger avec les autres conventions pour la culture de l'UNESCO ainsi que les secrétariats des sept autres conventions ayant trait à la biodiversité sur les méthodes de mises en œuvre pour adapter leurs activités à la lumière de la nouvelle situation, afin de tirer mutuellement parti des modalités, de la créativité et des bonnes pratiques de chacune. À travers ses initiatives, le Centre du patrimoine mondial a démontré qu'en planifiant soigneusement l'adaptation des modalités et des méthodes de travail de nouvelles voies et approches s'ouvriraient pour la conduite d'activités dans le cadre de la Convention. Pour ces raisons, le Centre du patrimoine mondial a pu continuer à fonctionner grâce à ses ressources financières disponibles, en réorganisant les modalités de fourniture de ses résultats et en étant en mesure de faire face aux coûts supplémentaires imprévus des réunions en ligne (interprétation, accès aux plateformes, etc.).
4. Par ailleurs, un numéro de la revue Patrimoine mondial paru en 2020 a été consacré au thème interprétation et COVID-19. Dans cette publication, le Centre du patrimoine mondial a partagé son expérience de la gestion de la pandémie, en y rapportant la parole des gestionnaires de sites, qui racontent comment ils ont fait face à ces circonstances exceptionnelles (<https://whc.unesco.org/fr/revue/95/>).

II. AJUSTEMENTS A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

A. Fonctionnement des organes directeurs

5. Initialement prévue du 29 juin au 9 juillet 2020 à Fuzhou, en Chine, la **44^e session du Comité du patrimoine mondial** a dû être reportée en raison de l'évolution de la pandémie de COVID-19 dans le monde. Tous les États parties à la Convention ont été informés par un courrier du Président du Comité, S.Exc. M. Tian Xuejun, du 13 avril 2020

(réf. CLT/WHC/PSM/20/16) et le Président a procédé à des consultations écrites auprès des membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial concernant la tenue de la 44^e session.

6. Le 30 septembre 2020, le Centre du patrimoine mondial a organisé une **réunion d'information** en ligne sur le sujet pour toutes les délégations permanentes auprès de l'UNESCO et présenté un document complémentaire publié le 22 septembre 2020 et présentant les options possibles pour la tenue de la 44^e session. Cette réunion d'information a reçu un accueil très favorable et 111 États parties à la Convention y ont assisté.
7. Les membres du Bureau se sont ensuite réunis virtuellement le 16 octobre 2020, sur l'invitation du Président, et ont estimé que les conditions pour tenir une session du Comité du patrimoine mondial en 2020 n'étaient pas réunies. Ils ont également suggéré que le Comité du patrimoine mondial se réunisse dès que possible en session extraordinaire afin de suspendre l'article 2.1 du Règlement intérieur du Comité du patrimoine mondial, qui stipule que « *[l]e Comité se réunit en session ordinaire au moins une fois par an* » (décision **44.COM/BUR.1.3**).
8. Le 2 novembre 2020, le Comité du patrimoine mondial a tenu sa 14^e session extraordinaire en ligne et a décidé de tenir une **44^e session élargie en juin/juillet 2021 à Fuzhou** (Chine) (décision **14 EXT.COM 4**). Les dates exactes devaient être déterminées ultérieurement par le Président du Comité, en consultation avec le Secrétariat.
9. Puis, le 29 mars 2021, le Comité du patrimoine mondial a tenu sa 15^e session extraordinaire en ligne et a décidé de tenir sa 44^e session élargie du 16 au 31 juillet 2021 selon un format en ligne (décision **15 EXT.COM 3**), un événement sans précédent dans l'histoire de la Convention du patrimoine mondial.
10. La production des **documents de travail et d'information** prévus pour la 44^e session élargie s'est déroulée comme prévu. Quelques retards ont en revanche été observés, du fait que plusieurs missions de suivi réactif notamment ont dû être reportées en raison de la situation sanitaire, ce qui a retardé en partie le processus de rédaction des rapports sur l'état de conservation. Des formes alternatives de dialogue avec les États parties ont été instaurées et plusieurs réunions en ligne ont eu lieu entre le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les autorités nationales concernées, afin d'assurer le bon suivi de l'état de conservation des biens menacés.
11. Dans ces circonstances exceptionnelles - et dans la stricte limite des biens présentant les problèmes de conservation les plus graves et pour lesquels un rapport sur l'état de conservation avait initialement été programmé pour examen par le Comité en 2020 - les États parties concernés ont été autorisés à informer le Secrétariat des évolutions significatives de l'état de conservation du bien depuis la soumission du dernier rapport de l'État partie, afin de communiquer au Comité les informations les plus récentes.
12. De même, et sans créer de précédent, une prolongation exceptionnelle des délais de réalisation des missions d'évaluation en cours (concernant les propositions d'inscription à présenter pour examen par le Comité en 2021) a été proposée, de façon à ce que le plus grand nombre possible de candidatures, sur la base géographique la plus large possible, puisse être examiné lors de sa 44^e session élargie.
13. Le travail de coordination entre le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives n'a pas été affecté par la pandémie de COVID-19. Les réunions ordinaires se sont tenues en ligne plutôt qu'*in presentia* de façon à ne pas retarder la mise en œuvre de la Convention et la préparation des documents de travail (plus de détails sur le travail réalisé par les Organisations consultatives, voir le document WHC/21/44.COM/5B).

B. Conservation et développement durable

14. La **fermeture des biens** a eu différentes conséquences sur leur protection, leur entretien, leur conservation et leur suivi. Si certaines autorités de gestion ont pu maintenir une présence sur le terrain, d'autres ont fait face à des limitations de capacités qui ont nui à la protection et à la gestion des biens. Sur certains biens, les **activités de gestion et de protection** se sont poursuivies, comme les unités de lutte contre le braconnage, la surveillance par images satellites ou drones et les interventions d'urgence, par exemple en cas d'incendies et d'autres situations qui exigent une intervention rapide. Cependant, dans d'autres biens, la diminution des financements publics et privés due notamment à la diminution des activités touristiques, combinée à la difficulté de maintenir certaines activités de gestion des sites comme la surveillance et la lutte contre le braconnage, ont entraîné une recrudescence des activités de braconnage et d'exploitation forestière illégale. Des mesures particulières ont été mises en place sur certains sites qui comptent d'importantes populations de grands singes (gorilles, orangs-outans, chimpanzés et bonobos) et qui sont particulièrement exposés au pillage et au vandalisme, en raison de la grande vulnérabilité de ces primates à la COVID-19. Par exemple, la fermeture du Parc national des Virunga en République démocratique du Congo afin de protéger la population de gorilles de la COVID-19, a suscité des inquiétudes concernant le manque de financement provenant des revenus liés au tourisme, des restrictions de déplacement et des impacts économiques, n'ont fait que confirmer les menaces d'intensification de la violence armée.
15. L'impact de la pandémie sur les processus de **conservation** des biens du patrimoine mondial a été immédiat, car les missions critiques de suivi réactif et les missions consultatives sur les sites, ainsi qu'un certain nombre de projets sur le terrain, n'ont pas pu être menées à bien. De nombreuses missions de suivi demandées par le Comité du patrimoine mondial ont elles aussi dû être reportées, une situation qui se traduit par l'absence d'évaluations importantes pour la conservation des biens et peut avoir des conséquences sur les rapports présentés au Comité du patrimoine mondial. Le Centre du patrimoine mondial a fait de son mieux, en consultation étroite avec les Organisations consultatives, pour remédier à la situation, à travers une multitude de réunions en ligne avec les États parties, les autorités nationales et les gestionnaires de sites - un exercice qui s'est avéré très positif, notamment pour renforcer les échanges et le dialogue.
16. Les **rapports périodiques** statutaires, à effectuer tous les six ans, ont également subi l'impact de la pandémie. Plusieurs réunions programmées dans la région des États arabes ont dû être annulées à mi-parcours dans l'analyse des rapports. Les échanges en vue de la préparation du plan d'action régional se sont donc déroulés en ligne. La pandémie a entraîné l'annulation de nombreux ateliers en Afrique (notamment, par exemple, un important atelier programmé au Cameroun pour tous les gestionnaires de sites des pays francophones). En conséquence de quoi la stratégie a dû être ajustée à travers des réunions et une supervision en ligne pour atteindre l'objectif de remplissage et de soumission de 100 % des questionnaires pour la région Afrique. Pour veiller à ce que tous les points focaux nationaux soient prêts pour le troisième cycle de soumission des rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique, une série de 15 sessions de formation en ligne a été organisée par le Centre du patrimoine mondial entre septembre 2020 et mars 2021.
17. De nombreux gestionnaires de sites ont fait part d'**impacts économiques directs** découlant de la perte des recettes des sites et centres d'accueil des visiteurs / musées, qui constituent souvent la source de financement des activités ordinaires de gestion et des activités spécifiques de conservation, ainsi que de l'interruption soudaine du tourisme national et international, qui a entraîné une importante perte de revenus pour les autorités de gestion des sites, les communautés locales, leurs moyens de subsistance et leurs entreprises (hébergement, restaurants, industries culturelles)

locales). Les autorités nationales et locales n'avaient pas prévu que des risques biologiques entraînent une telle pandémie dans leurs évaluations des risques et leur préparation, et ont cherché les possibilités pour maintenir leurs services. Bien que les effets de cette interruption soudaine du tourisme ont été parfois perçus positivement pour certains sites surfréquentés, comme pour Angkor (Cambodge) par exemple (<https://abcnews.go.com/International/photos-show-coronavirus-impacted-crowds-landmarks/story?id=69438690>), car cela avait permis aux techniciens de travailler en l'absence de tout fréquentation touristique importante, les lourdes conséquences de la perte de revenus touristiques ont néanmoins révélé la dépendance excessive de nombreux systèmes de gestion des sites à l'égard de l'économie du tourisme. Cependant, alors que les déplacements internationaux cessaient, les discussions se sont rapidement orientées vers les possibilités de la future reprise économique et touristique. Par exemple, les gestionnaires de biens urbains qui étaient menacés par un tourisme excessif cherchent désormais des moyens de promouvoir des actions pour que la population locale se réapproprie les espaces urbains et soutienne des activités sociales et économiques alternatives. Il est crucial, alors que les États parties mettent en place des plans de reprise et de relance économique au lendemain de la pandémie de COVID-19, d'étendre l'utilisation des ressources à des programmes de financement et de renforcement des capacités pour les biens du patrimoine mondial affectés (voir également le paragraphe 69 ci-dessous).

18. Le parc national de la forêt impénétrable de Bwindi (Ouganda), qui abrite l'une des dernières populations de gorilles de montagne au monde, est fortement dépendant des revenus liés au tourisme d'observation des gorilles pour maintenir ses activités de lutte contre le braconnage. Cependant les gorilles sont également exposés au risque d'infection par la COVID-19, auquel cas la population restante pourrait être rapidement décimée. Grâce au **Fonds de réponse rapide**, le Centre du patrimoine mondial a pu soutenir le maintien des activités de respect de la loi et de surveillance et mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires pour éviter tout risque de transmission du virus aux gorilles (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2125/>). L'UICN a également activement soutenu les interventions de conservation pour contrer les impacts de la COVID-19 en allouant des **financements d'urgence** par l'intermédiaire de son programme de subventions Save Our Species Rapid Action Grant pour les espèces menacées en Afrique (<https://www.saveourspecies.org/rapid-action-grants-1>), notamment pour assurer la surveillance continue des gorilles dans le Parc national des Virunga, en République démocratique du Congo, et de son programme de subventions BIOPAMA Rapid Response Grants ouvert aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (<https://action.biopama.org/rapid-response-grant/>). Par ailleurs, la Commission allemande pour l'UNESCO a contribué à un **fond de secours** mis en place par l'office fédéral allemand des Affaires étrangères et le Goethe-Institut (le #SOSAfricanHeritage Fund) pour faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19. Les activités de gestion et de conservation, ainsi que de promotion de la résilience à la COVID-19 ont bénéficié de subventions à hauteur de 500 000 euros. Ce sont au total 25 projets dans 22 pays d'Afrique qui bénéficient de ce soutien, y compris sept biens du patrimoine mondial, à savoir le Parc national du Simien (Éthiopie), les Forêts sacrées de kayas des Mijikenda et le Parc national/la Forêt naturelle du mont Kenya (Kenya), la Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha et la réserve de biosphère de Belo sur Mer Kirindy-Mite (Madagascar), la Réserve naturelle de la vallée de mai (Seychelles) et le Parc national du Kilimandjaro (République-Unie de Tanzanie) (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2149/>). En plus de toutes les mesures mentionnées ci-dessus dans le cadre du **plan d'action COVID-19 de l'ALIPH** (Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit), l'UNESCO a également mis en œuvre des activités visant à renforcer la résilience des neuf biens du patrimoine mondial en Éthiopie, à Tombouctou (Mali), au Parc national de Virunga (République

démocratique du Congo) et aux Palais royaux d'Abomey (Bénin) dans le contexte lié à la pandémie de COVID-19.

19. Les **nouvelles technologies** ont été utilisées pour examiner les situations d'urgence notamment leurs impacts sur les biens les moins accessibles, comme aux Vanuatu après le passage d'un cyclone de catégorie 5: l'UNOSAT a fourni des images permettant d'évaluer les dommages sur le bien. Le ministère de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal, en collaboration avec l'UNESCO, a mis en œuvre un nouveau projet pour améliorer la protection et la promotion du Parc national des oiseaux du Djoudj. Ce projet, d'une durée d'un an, débute par une toute première formation sur l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer le suivi écologique du parc. Pendant huit jours, 11 agents du Parc et de la Direction des Parcs nationaux ont été formés aux techniques de pilotage, de collecte, traitement et analyse des données de drones (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2220/>). Le recours aux nouvelles technologies, par exemple les drones, améliorera considérablement l'efficacité de gestion des actifs car il permettra d'acquérir des données actualisées et de grande précision à moindre coût et en temps réel. Cette méthode améliorera toute une série d'activités de gestion, telles que l'acquisition régulière d'images aériennes à haute résolution.
20. Le 22 mai 2020, le Wildlife Institute of India - centre de catégorie 2 de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie et Pacifique, sous les auspices de l'UNESCO, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies et MAXAR - a organisé un webinaire sur le thème « *Disaster and World Heritage with focus on Pandemics* » (voir le lien dans l'annexe 1 ci-dessous). En outre, le Bureau et le Comité d'experts multidisciplinaire (MEP) de l'IPBES ont organisé un atelier en ligne consacré aux liens entre **biodiversité et pandémie**, qui doit se tenir du 27 au 31 juillet 2020. Le rapport qui en découle, IPBES #PandemicsReport, constitue une des évaluations les plus solides sur le plan scientifique des preuves et des connaissances concernant les liens entre le risque de pandémie et la nature depuis le début de la pandémie de COVID (<https://ipbes.net/pandemics>). Ce rapport #PandemicsReport de l'IPBES est particulièrement intéressant pour le patrimoine mondial car les biens du patrimoine mondial naturel et mixte représentent des lieux d'une grande importance écologique et biologique au niveau mondial, et les biens sont un vaste sous-ensemble du réseau mondial des aires protégées et ils couvrent près de 360 millions d'hectares terrestres et maritimes dans tous les principaux écosystèmes du monde.
21. Il convient de rappeler que la COVID-19, comme Ebola, le SRAS et le SRMO, est une **maladie zoonotique**, c'est-à-dire qu'un virus a franchi la barrière des espèces pour passer d'une espèce sauvage à la population humaine. Les scientifiques estiment que la dégradation massive de l'environnement, en particulier la destruction des habitats fauniques, ainsi que le commerce de viande de brousse et le changement climatique, contribuent à accroître la vulnérabilité aux maladies zoonotiques. Les impacts majeurs de la COVID-19 au niveau mondial, y compris sur le patrimoine mondial, montrent encore plus clairement l'importance de maintenir des écosystèmes naturels sains, intacts et fonctionnels pour préserver la santé et le bien-être humains. Dans un éditorial spécial COVID-19 publié en juin 2020, la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (CMAP) a souligné la relation entre les pandémies de maladies zoonotiques et l'exploitation non durable des espèces et des lieux sauvages, la déforestation, l'expansion agricole non maîtrisée, l'intensification de l'élevage et le développement des infrastructures. L'éditorial suggère des systèmes d'aires protégées et préservées, qui soient gérés efficacement et équitablement, comme éléments de riposte à la pandémie permettant à la fois de réduire le risque de récurrence d'événements similaires et de bâtir un avenir plus durable pour les humains et la nature. Il est jugé important d'améliorer la conservation des grandes zones naturelles intactes, y compris les biens

du patrimoine mondial naturel, et de prendre des mesures d'urgence pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages si l'on veut limiter l'émergence de nouvelles maladies zoonotiques à l'avenir. Une plus grande solidarité mondiale pour assurer la protection et l'intégrité des systèmes naturels de la planète est nécessaire si l'on veut atténuer les facteurs de risque sous-jacents pour le patrimoine mondial, tels que les pandémies, afin d'éviter, de préparer et de gérer efficacement ces menaces à l'avenir.

22. Les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial continuent de mener des réflexions axées sur le soutien à apporter aux biens touchés par la COVID-19 et la sortie de crise. Cela comprend la promotion de modèles durables, et sur l'importance des démarches de développement durable conformes à la *Politique* de 2015 sur *l'intégration de la dimension du développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial* (<https://whc.unesco.org/document/139747>).

C. Listes indicatives et propositions d'inscription

23. Dans le cadre du processus de proposition d'inscription et des missions d'évaluation, un grand nombre de missions ont été organisées en dépit de la pandémie, grâce aux efforts des États parties et des experts pertinents. L'organisation de missions d'évaluation durant la crise de la COVID-19 s'est avérée très difficile et incomparable avec les périodes précédentes, du fait du niveau de risque élevé associé à ces missions et de l'extrême flexibilité de l'ensemble des parties prenantes. Des surcoûts ont été engendrés, allant des tests de dépistage de la COVID-19 et des mesures sanitaires, aux modifications et annulations de dernière minute. Le report de la 44^e session du Comité et la situation en constante évolution liée aux restrictions sur les déplacements internationaux ont également représenté des défis considérables.
24. Les cas spécifiques ont été abordés lors de nombreux échanges et réunions entre le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'UICN, ainsi qu'avec les États parties concernés. Dans le respect maximal de toutes les précautions sanitaires, la mise en œuvre de la décision **14 EXT.COM 4** a été assurée, notamment en ce qui concerne l'extension exceptionnelle des délais pour entreprendre des missions sur les sites proposés pour inscription.
25. Malgré les difficultés rencontrées par les États parties pendant la pandémie de COVID-19, il convient de souligner le nombre exceptionnellement élevé de projets de proposition d'inscription reçus au 30 septembre 2020, y compris issus de pays sous-représentés, en particulier d'Afrique, ce qui est un signe encourageant.

D. Renforcement des capacités

26. Parmi les effets inattendus de la pandémie de COVID-19, il y a eu une augmentation des activités de renforcement des capacités menées par le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives.
27. À titre d'exemple, l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial et les experts de l'ICCROM se sont réunis virtuellement pour élaborer un projet qui contribuera au renforcement des capacités dans les systèmes de gestion des risques de catastrophe (DRM) et de protection destinés aux biens du patrimoine mondial en Afrique. La mise en œuvre du projet se fera en deux phases : une série de webinaires en ligne, suivie d'une visite d'un bien du patrimoine mondial africain. Ce projet, d'une durée d'un an, ciblera six sites pilotes dans sa première phase, et participera à l'élaboration d'un plan de gestion des risques de catastrophe adapté aux contraintes de chaque bien. L'objectif final de cette initiative consiste à permettre aux gestionnaires de sites de réagir efficacement aux catastrophes actuelles et futures, de doter les sites pilotes d'un plan de gestion des risques de catastrophe opérationnel et de produire potentiellement une

publication sur la gestion des risques de catastrophe et les systèmes de protection en Afrique.

28. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les établissements de formation de la région Afrique et diverses parties prenantes, a développé avec succès une formation en ligne pour soutenir les pays africains dans l'élaboration des dossiers de nomination. Afin de mettre en œuvre la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible, à la suite du Programme de soutien à la proposition d'inscription au patrimoine mondial pour l'Afrique, deux ateliers ont renforcé les capacités des experts nationaux en charge de l'élaboration de leurs dossiers dans le cadre d'une nouvelle initiative de soutien en amont (2018-2022), s'inscrivant au sein d'une stratégie pour le Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBP).
29. L'ICCROM, l'une des Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial, a créé une page Web spécialement consacrée au **patrimoine durant l'épidémie de COVID-19**, où se trouvent des conseils et des ressources, des récits et des liens d'intérêt (<https://www.iccrom.org/heritage-times-covid>), ainsi qu'également des webinaires dédiés sur la pandémie et ses impacts sur le patrimoine culturel, mais aussi sur les nouvelles possibilités de conservation et de gestion du patrimoine. Pour connaître les activités et la réponse des Organisations consultatives à la pandémie de COVID-19, voir également le document WHC/21/44.COM/5B.
30. Dans cette situation inédite, l'édition 2021 du **Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial** et du **Forum des jeunes professionnels du Patrimoine mondial**, organisées conjointement avec la 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial, se tiendra en ligne. Ces événements seront organisés de façon à faciliter par tous les moyens la participation active des gestionnaires de sites des biens du patrimoine mondial et des jeunes professionnels du monde entier.
31. Plusieurs **webinaires** consacrés au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et ses partenaires, notamment les Organisations consultatives. Consulter l'annexe 1 au présent document pour plus de détails sur ces webinaires.
32. Pour en savoir plus sur les activités de renforcement des capacités, voir les documents WHC/21/44.COM/5B et WHC/21/44.COM/6.

E. Éducation et patrimoine mondial

33. Les sites du patrimoine, les centres d'information et les musées sont des espaces éducatifs importants, autant pour les communautés locales que pour les visiteurs. Alors que les écoles ferment et en l'absence d'activités scolaires normales en de nombreux endroits pour cause de pandémie, la visite des **sites du patrimoine et des musées** offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de découvrir le patrimoine et l'histoire des lieux dans lesquels ou près desquels ils vivent. En gardant les sites du patrimoine ouverts, on permet également de poursuivre les activités de formation à la construction traditionnelle et des travaux de conservation. Il suffit de voir les initiatives des biens du patrimoine mondial pour en être convaincu. Sans attendre, ils ont proposé des contenus en ligne, des visites, des conférences et des spectacles virtuels pendant les périodes de confinement et, ces derniers mois, ont rouvert leurs portes, faisant la preuve de la demande intacte du public malgré les règles sanitaires strictes et un nombre de visiteurs bas en raison des protocoles de distanciation sociale (voir également la publication *Les musées face à la pandémie de COVID-19* à l'adresse <https://fr.unesco.org/news/lancement-rapport-unesco-musees-monde-face-pandemie-covid-19>).

34. La pandémie de COVID-19 a eu pour effet le report de plusieurs activités du **Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial**, à l'instar des campagnes de bénévolat et des forums de jeunes. Les rassemblements étant devenus interdits et les projets impossibles à appliquer sur le terrain, d'autres initiatives ont été conçues et mises en œuvre pour poursuivre l'engagement des jeunes pour le patrimoine mondial.
35. Une série de **webinaires** a été lancée pour soutenir et renforcer les capacités des organisations chargées de la mise en œuvre de l'initiative de **Volontariat pour le patrimoine mondial** (WHV). Son objectif était de fournir des connaissances et des outils pour mieux préparer et mettre en œuvre les projets du WHV, créer un espace de dialogue entre pairs et encourager l'échange de bonnes pratiques concernant le WHV entre les organisations et entre les régions. Ces webinaires ont porté sur plusieurs sujets relatifs au WHV, notamment sur la Convention du patrimoine mondial, le service volontaire international et les outils de communication pour l'organisation du WHV, ainsi que des présentations de projets de différentes organisations du WHV. La publication sur les 10 ans de l'initiative WHV en 2020 a été mise en ligne à l'adresse <https://whc.unesco.org/document/182024>.
36. Un appel mondial a été lancé en 2020 pour l'**Exposition des petits artistes**, invitant les enfants du monde entier à partager des dessins de leurs sites du patrimoine mondial préférés. Près de 600 œuvres ont été reçues de jeunes artistes enthousiastes de 55 pays du monde entier (voir également la section III.A ci-dessous pour plus de détails).
37. Un suivi en ligne du **Forum régional de la jeunesse arabe** (mis en œuvre à la fin de 2019) a été lancé en août 2020, en prenant compte de l'intérêt des participants à poursuivre leurs efforts en faveur du patrimoine et de la consolidation de la paix dans leurs communautés. Ce suivi a donné aux participants l'occasion de renforcer les apprentissages issus du Forum et de répercuter les connaissances acquises au sein de leurs communautés respectives. Les participants ont été incités à réduire autant que possible les interactions sociales au cours de leurs projets et à proposer des projets en ligne. Cinq projets, allant d'Edit-a-thons en ligne à des concours de photographie, en passant par des bases de données géographiques et des publications liées au patrimoine, ont été reçus des sites internet et des jeux en ligne. Ils ont été mis en œuvre avec succès dans la région.

F. Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable

38. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sans précédent sur le tourisme mondial. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a ainsi enregistré une chute de 74 % des arrivées internationales en 2020. À l'échelle de la planète, les destinations ont accueilli en 2020 1 milliard d'arrivées internationales en moins par rapport à l'année précédente, en raison d'une chute exceptionnelle de la demande et de restrictions généralisées sur les déplacements. Des millions d'emplois ont été perdus et la baisse des revenus du tourisme a eu des effets dévastateurs pour de nombreuses communautés. Les petits États insulaires en développement (PEID) sont particulièrement exposés, où le secteur du tourisme représente près de 30% du produit intérieur brut (PIB). La baisse de la fréquentation touristique a eu un lourd impact financier sur les sites du patrimoine, au point d'affaiblir leur conservation et leur préservation. Il sera donc prioritaire d'aider les États parties à relancer le tourisme sur le long terme, sous une forme plus durable, résiliente et accessible à tous. Les mesures adoptées seront le travail sur site avec les communautés locales et les gestionnaires de sites pour concevoir et réfléchir à de nouveaux modes de préservation des sites, la promotion de modèles touristiques durables et la mise en valeur des approches de développement durable conformes à la politique relative au patrimoine mondial et au développement durable (2015).
39. Dans le cadre du **programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable**, le Secrétariat a adopté une double approche de la culture, du tourisme, du relèvement et

de la résilience. Dans ce cadre et à court terme, les mesures opérationnelles et les bonnes pratiques seront partagées pour faciliter le travail en réseau et aider les pouvoirs publics à répondre efficacement à la crise et à gérer le processus de relèvement. Cela comprendra des mesures pour soutenir les communautés et sauvegarder les moyens de subsistance dans la transition vers des systèmes plus polyvalents et résilients, et des exemples d'approches pour la réouverture des biens du patrimoine mondial et des institutions culturelles, et le partage des tendances mondiales. Des mesures seront ainsi adoptées pour soutenir les communautés et sauvegarder les moyens de subsistance pour effectuer la transition vers des systèmes plus polyvalents et résilients, des exemples d'approches de la réouverture des biens du patrimoine mondial et des institutions culturelles et le partage des tendances mondiales. À moyen terme, des orientations politiques coordonnées au niveau international et national sur l'avenir du tourisme culturel vont être élaborées - en concertation avec les principales parties prenantes - à partir des outils normatifs partagés, tels les Conventions pour la culture de l'UNESCO et l'approche concernant le paysage urbain historique.

40. Le **groupe de travail de l'UNESCO sur la culture, le tourisme et la résilience** a été mis en place avec les Organisations consultatives. Il est chargé de mener un dialogue au niveau mondial pour traiter des questions essentielles relatives au tourisme et à la gestion du patrimoine pendant et après la crise COVID-19. Ce travail aboutira à une feuille de route qui définira une approche stratégique du tourisme qui tire parti des valeurs du patrimoine pour revitaliser les communautés, protège la nature, et agit en faveur du développement durable. Dans le cadre de ce nouveau groupe de travail, un débat international en ligne intitulé «*Culture, tourisme et COVID-19 : rétablissement, résilience et rajeunissement*» a été organisé par l'UNESCO, l'UICN, l'ICOMOS et l'ICCROM le 28 septembre 2020. La discussion s'est portée sur les nouveaux modèles de développement d'un tourisme durable pour renforcer la résilience du patrimoine et gérer la crise COVID-19 (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/2171>). Le groupe d'experts s'est exprimé en faveur d'un virage vers un tourisme qui régénère les destinations et soit bénéfique au niveau économique, social et environnemental, sans perdre de vue les grands enjeux mondiaux tels que le changement climatique.
41. Dans le cadre de la **sensibilisation aux politiques** et pour renforcer la collaboration entre les secteurs du tourisme et de la culture et soutenir le rétablissement d'un tourisme durable, l'UNESCO et l'OMT ont poursuivi leur coopération pendant la crise COVID-19, notamment sur la publication en 2021 du *UNWTO Inclusive Recovery Guide – Sociocultural Impacts of COVID-19, Issue 2: Cultural Tourism* (Guide de l'OMT pour un redressement inclusif - Impacts socioculturels de la COVID-19, volume 2 : le tourisme culturel). La publication met en avant les directives en faveur du redressement du tourisme culturel, y compris la gouvernance, le développement culturel, l'engagement des communautés et des praticiens culturels, ainsi que la transition numérique. On y retrouve des contributions de l'Entité du patrimoine vivant de l'UNESCO ainsi que du Réseau des villes créatives de l'UNESCO. La publication des directives intervient dans le contexte de l'Année internationale de l'économie créative au service du développement durable 2021.
42. **L'Engagement de l'UNESCO en faveur du tourisme durable** (<https://unescosustainable.travel/fr>), en partenariat avec Expedia Group, est un effort conjoint pour promouvoir le tourisme durable et la conservation du patrimoine. Cet engagement marque la première collaboration de l'UNESCO avec une agence de voyages internationale en ligne. Cet engagement adopte une approche axée sur l'industrie en matière de protection de l'environnement et de la culture, incitant les hôteliers à mettre en place des mesures fermes pour éliminer les plastiques à usage unique et promouvoir la culture locale, pour un redressement plus durable du tourisme. À la suite de la phase pilote qui s'est terminée avec succès en Thaïlande, l'Engagement va progressivement être étendu à une centaine de pays tout au long de l'année 2021.

Une nouvelle plateforme, lancée prochainement, comportera un centre d'information riche en outils et ressources pour le développement d'un tourisme durable.

43. Avec le soutien du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), un nouveau projet de 2 millions d'euros intitulé « **Promouvoir le tourisme durable et l'engagement du secteur privé en faveur du développement inclusif des communautés** » en réponse à la crise sanitaire a été lancé en 2021, afin d'étendre l'Engagement en faveur du tourisme durable à travers le renforcement des capacités dans des destinations du patrimoine mondial de 7 pays (Kenya, Namibie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Vietnam, Cambodge et Indonésie). En plus d'étendre l'Engagement, ce projet soutiendra des programmes « Espèces contre travail » à petite échelle ainsi que la formation de parties prenantes des secteurs du patrimoine et du tourisme. Le projet est conçu de manière holistique pour garantir que le tourisme sorte plus fort de la crise et contribue au développement durable avec l'impact le plus large possible.
44. En soutien au renforcement des capacités et pour se reconstruire plus fort au sortir de la crise COVID-19, le Secrétariat a également développé l'**Outil stratégique d'évaluation de la gestion des visiteurs (VMAST)**. Cet outil, qui sera mis en ligne en 2021, permettra aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial d'évaluer rapidement et efficacement la façon dont le tourisme est géré suivant un ensemble d'indicateurs de durabilité. En aidant les gestionnaires de sites à établir une référence en matière de gestion touristique, cet outil favorise la proactivité de la gestion, ce qui permettra d'élaborer et d'appliquer des stratégies touristiques et d'autres cadres de gestion et de planification. Il est conçu pour préserver les valeurs du patrimoine, en faisant appel à tout un ensemble de parties prenantes et au bénéfice des communautés locales.
45. Une nouvelle co-publication avec l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) intitulée « **Visitors Count** » (2021) fournit une approche standardisée pour mesurer les retombées économiques du tourisme dans les aires protégées. Ce document d'orientation vise à renforcer la prise de conscience, les connaissances et les capacités internationales sur les meilleures modalités à mettre en œuvre pour entreprendre des évaluations économiques du tourisme dans les aires protégées et ainsi contribuer à l'obtention d'une méthodologie standard mondialement reconnue. Il sert de ressource clé pour les gestionnaires d'aires protégées, les gestionnaires de sites et leurs agences du patrimoine naturel et culturel respectives, les praticiens, les universitaires et consultants, ainsi que les parties prenantes et organismes donateurs internationaux. Il a été élaboré avec l'aide de la BfN et du projet BIOPAMA du Centre commun de recherche de la Commission européenne (financé par le 11^e Fonds européen de développement de l'Union européenne).

G. Programme des villes du patrimoine mondial

46. La crise sanitaire mondiale de la COVID-19 que nous traversons a brutalement révélé la fragilité de nos villes. Sous l'effet de la pandémie mondiale, des vies ont été durement touchées partout dans le monde. Dans la plupart des pays et des villes, des restrictions liées au confinement sont encore en vigueur. Les villes, petites et grandes, ont été à l'épicentre de cette crise sanitaire sans précédent. Les villes du patrimoine mondial jouent le rôle de laboratoire pratique et précieux pour aborder, débattre, inventer et réfléchir collectivement aux questions et aux enjeux auxquels sont confrontées les villes du patrimoine mondial. Un webinar de haut niveau s'est tenu le 17 juin 2020, associé au World Heritage City Lab (Laboratoire des villes du patrimoine mondial), (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/1526/>, <https://whc.unesco.org/fr/actualites/2130/>). Celui-ci est un laboratoire d'innovation dont l'objectif est d'analyser, d'évaluer et d'explorer des stratégies pour la protection et la gestion des biens du patrimoine mondial en milieu urbain. Autour d'un panel d'experts internationaux, le Laboratoire des villes a pour but de permettre la réflexion sur les

problèmes et défis pratiques des biens du patrimoine mondial dans le cadre des politiques et processus de la Convention du patrimoine mondial ainsi que de la Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique.

47. En outre, au cours des derniers mois, en réponse à la pandémie, le Centre du patrimoine a organisé plusieurs dialogues en ligne à travers les différentes régions pour collaborer directement avec les gestionnaires de sites des biens du Programme des villes du patrimoine mondial et de renforcer cette communauté dans cette période éprouvante. Cette initiative a été accueillie très favorablement et a donné lieu à de riches échanges entre les participants. Les gestionnaires de sites et les points focaux ont été invités à communiquer leurs coordonnées au Centre du patrimoine mondial et à partager les thèmes et idées qu'ils souhaiteraient spécifiquement aborder à l'occasion des prochains dialogues. En outre, une lettre d'information électronique multimédia mensuelle, *Cahiers urbains*, a été lancée en mai 2020. Elle sert de plateforme de partage en tant que plateforme pour partager et échanger sur les défis, les innovations, les bonnes pratiques et les opportunités du monde entier. Plusieurs des enjeux portaient sur les effets de la COVID-19 et les efforts déployés en vue du redressement et d'une meilleure reconstruction, en particulier en l'absence d'activité touristique. Pour plus de détails, consulter :

- <https://whc.unesco.org/archive/websites/mail-20200504/index-fr.html>,
- <https://whc.unesco.org/archive/websites/mail-20200608/index-fr.html>,
- <https://whc.unesco.org/archive/websites/mail-20200817/index-fr.html>,
- <https://whc.unesco.org/archive/websites/mail-20200918/index-fr.html>.

H. Programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID)

48. La pandémie de COVID-19 est venue encore s'ajouter aux multiples défis auxquels les PEID sont déjà confrontés au quotidien. Elle risque par ailleurs de provoquer une terrible crise sociale, économique et environnementale. La menace du COVID-19 de submerger les capacités de soins de santé a conduit la majorité des petites îles à mettre en place des mesures strictes pour empêcher la propagation du virus. Beaucoup d'entre elles ont fermé leurs frontières et interdit les déplacements internationaux et intérieurs, au prix d'un impact considérable sur l'économie des nombreuses nations insulaires qui dépendent fortement des revenus du tourisme comme moyens de subsistance des communautés, pour le relèvement après une catastrophe et pour la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel.
49. Le Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec l'University of the West Indies et le bureau de l'UNESCO à Kingston (bureau multi-pays pour les Caraïbes), a lancé un atelier de renforcement des capacités en ligne sur la sauvegarde du patrimoine aux Caraïbes par le développement d'une stratégie de tourisme durable. Cet atelier national en ligne pour la Barbade a eu lieu en octobre 2020, avec une session spéciale consacrée à l'impact de la COVID-19. Cette activité a été organisée avec le soutien des ministères du Tourisme et du Transport international et de l'Économie créative, de la Culture et du Sport de la Barbade ainsi que du Fonds-en-dépôt japonais (JFIT). Le Programme du patrimoine mondial pour les PEID opère en étroite collaboration avec le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, dans le cadre de la politique et des approches développées par l'UNESCO pour répondre à la pandémie de COVID-19.
50. Les PEID sont également affectés par les impacts du changement climatique et doivent y faire face tout en répondant simultanément à la situation sanitaire. La pandémie met en évidence plusieurs événements extrêmes qui peuvent se succéder rapidement et déborder les capacités d'intervention. Le cyclone de catégorie 5 Harold, qui a dévasté quatre États insulaires du Pacifique en avril 2020, a révélé l'extrême vulnérabilité de ces économies, sous l'effet conjugué des quarantaines et des confinements dus à la

pandémie, qui ont empêché l'arrivée de l'aide humanitaire d'urgence. Saint-Vincent-et-les-Grenadines a également été confrontée à ces difficultés en 2021, où la réponse humanitaire à une éruption volcanique a été entravée par la pandémie.

51. Aux Îles Salomon, le cyclone Harold a sévèrement endommagé les jardins où était cultivé le taro (un aliment de base) ainsi que les arbres fruitiers dans et autour des communautés de Rennell Est. En outre, la saison des pluies prolongée qui a suivi, et de l'isolement accru dû à la pandémie de COVID-19 ont exercé des pressions supplémentaires sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés. Après consultation des parties prenantes nationales et des communautés locales, le projet « Développer des moyens de subsistance durables à Rennell Est, le seul site naturel du patrimoine mondial du Pacifique sur la Liste du patrimoine mondial en péril » (soutenu par le Pays-Bas FiT) qui vise à soutenir les communautés grâce à des activités de tourisme durable, a été ajusté en tenant compte des restrictions de voyage actuelles et des besoins prioritaires. L'une des activités potentielles proposées est d'explorer une agriculture plus résiliente en utilisant les connaissances traditionnelles pour renforcer la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des communautés, compte tenu des récents dommages causés par une série de catastrophes naturelles et de l'impact accru du changement climatique.

I. Programme marin du patrimoine mondial

52. La pandémie de COVID-19 a également soumis les 50 biens du patrimoine mondial marin à des défis sans précédent. La baisse spectaculaire des revenus du tourisme a rendu difficile pour les sites de conserver leurs gardiens comme employés, d'empêcher l'augmentation des activités illégales, de poursuivre la surveillance scientifique cruciale et de garantir la nourriture pour les communautés locales. Le 10 septembre 2020, les gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial ont tenu une réunion en ligne pour partager leur point de vue sur la gestion des impacts de la COVID-19. La réunion a également été l'occasion de mettre en avant les défis et les solutions en cours de développement sur les sites et de partager les premiers enseignements tirés par les sites qui avaient pu rouvrir.
53. Tous les deux mois, le programme marin du Centre du patrimoine mondial met à disposition une plateforme en ligne exclusive à laquelle les gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial se connectent pour partager des idées sur les enjeux majeurs de la conservation. Du fait de leur notoriété et de leur statut d'aires marines protégées de référence, ces biens ont une mission bien spécifique à remplir comme moteur de changement et d'innovation, pour établir de nouvelles normes mondiales en matière d'excellence pour la conservation, et faire apparaître des lueurs d'espoir dans un océan en pleine mutation. Ces réunions en ligne sont rendues possibles grâce au soutien de l'Agence française pour la biodiversité et de la Great Barrier Reef Foundation. Plus d'informations sur : <https://whc.unesco.org/fr/gestionnaires-marins/>

J. Synergies avec d'autres conventions et programmes

54. Le 3 décembre 2020, une réunion en ligne du Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG) a eu lieu. Les discussions ont porté en partie sur la façon dont les membres du BLG ont fait face à la crise COVID-19. Depuis que la CDP 13 de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) s'est tenue en Inde en février 2020, toutes les réunions des organes directeurs des conventions BLG programmées pour 2020 ont été reportées à 2021 pour 2020 ont été reportées à 2021 de façon à pouvoir se dérouler *in presentia*, à l'exception de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).
55. Les membres du BLG y ont fait part de leur expérience face aux difficultés de planification et de tenue des réunions en ligne des organes des Conventions, parmi lesquelles les aspects intergouvernementaux et techniques (plateformes disponibles,

interprétation, etc.). Certains des défis techniques partagés par tous les membres du BLG pour les réunions en ligne étaient liés aux restrictions d'accessibilité des plateformes, aux décalages horaires, au manque de « discussions de couloir » pour trouver des solutions aux questions litigieuses et à la rédaction des décisions (groupes de rédaction). Certaines Conventions ont par ailleurs modifié leurs méthodes de travail, en adoptant, par souci de gain de temps, certains points de l'ordre du jour par courriel avant les réunions en ligne (Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture-ITPGRFA, Convention Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale).

56. Des réunions en ligne ont été organisées pour chaque Convention. Bien que certaines décisions aient été prises dans le cadre de réunions en ligne et par courriel, les parties ne sont généralement pas favorables à la prise de décisions en ligne lorsqu'elles impliquent des négociations. Les parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont notamment exprimé leurs préoccupations à l'issue de la session virtuelle spéciale du SBSTTA-24 et du SBI-3 qui a eu lieu en septembre 2020. Le report de la réunion du SBSTTA-24/SBI-3 et du 3^e Groupe de travail à composition non limitée pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (OEWG3) a bouleversé l'organisation de la CDP 15, désormais reprogrammée à la période du 11-24 octobre 2021 à Kunming (Chine). La CDB estime que la réunion formelle du SBSTTA-24/SBI-3 devrait pouvoir avoir lieu en mai 2021, et celle de l'OEWG3 en juillet 2021.
57. Sur le volet financier, la Commission baleinière internationale (CBI) a constaté que la COVID-19 avait un impact sur sa situation financière, et indirectement sur son fonctionnement car les membres en retard de cotisation sont privés du droit de vote. Les autres Conventions n'ont (encore) perçu aucun impact majeur de la pandémie de COVID-19 sur leur situation financière.
58. La Convention du patrimoine mondial et la Convention Ramsar ont toutes les deux été concernées par la suspension des missions de suivi de sites.
59. Pour plus de détails sur les synergies avec d'autres conventions et programmes, voir le document WHC/21/44.COM/5A.

III. CONTRIBUTION AU SECTEUR DE LA CULTURE ET À L'EFFORT DE L'UNESCO

A. Promotion de l'accès à la culture et au patrimoine

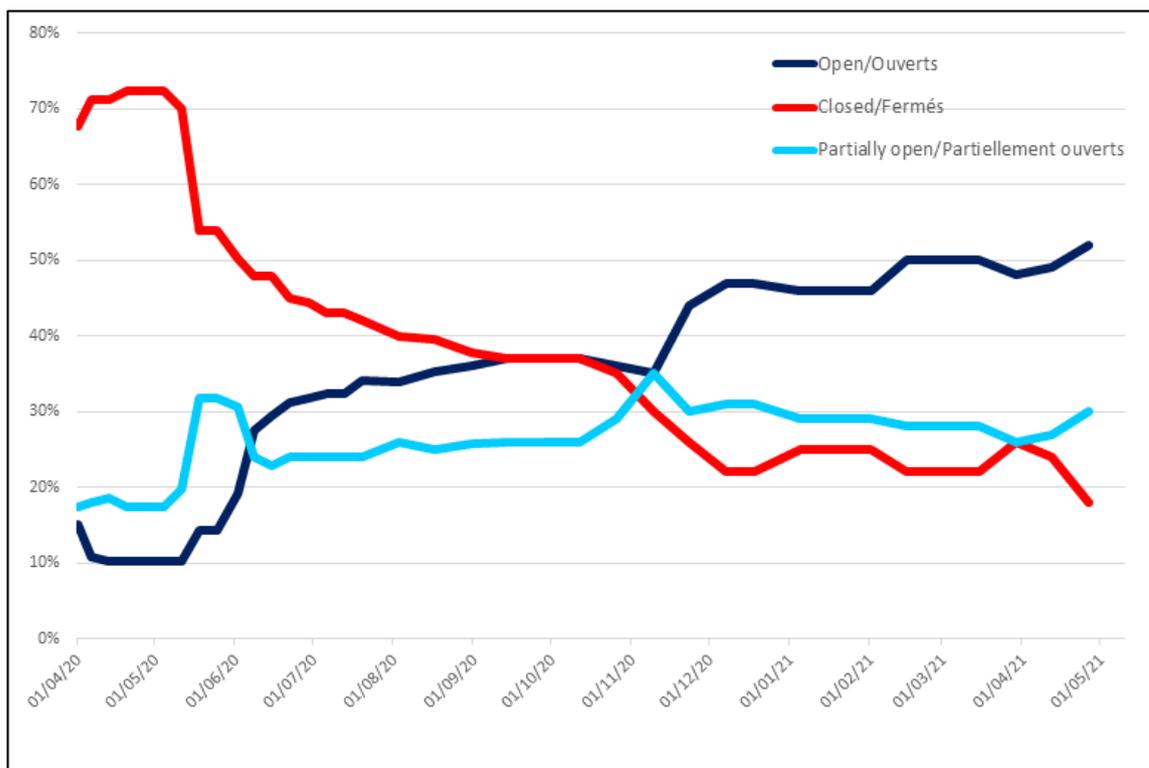
60. Le Centre du patrimoine mondial a contribué à la réponse du Secteur de la culture de l'UNESCO à la pandémie de COVID-19 en participant activement aux campagnes **#ShareOurHeritage** et **#ShareCulture** de l'UNESCO pour favoriser l'accès à la culture et aux biens du patrimoine mondial.
61. Ainsi, avec le soutien de la plateforme Google Arts & Culture, une **exposition interactive en ligne** présentant des dizaines de biens du patrimoine mondial du monde entier a été lancée (<https://fr.unesco.org/covid19/cultureresponse/exploring-world-heritage-from-home-with-unesco>), permettant une exploration des biens du patrimoine mondial depuis chez soi.
62. La crise COVID-19 présente un grand nombre de difficultés nouvelles aux parents et tuteurs de **jeunes enfants** qui pour la majorité d'entre eux n'ont pas accès à l'école. Pourtant, le confinement peut également être une chance d'apprendre, de créer et de découvrir. Afin d'encourager la créativité chez les enfants et de les sensibiliser au patrimoine pendant la période de confinement due à la COVID-19, la campagne Exposition des petits artistes a été lancée en ligne en 2020. Cette campagne invitait les enfants âgés de 6 à 12 ans à dessiner un bien du patrimoine mondial de l'UNESCO qui leur tient à cœur, puis à le publier sur Instagram en utilisant le hashtag

#ShareOurHeritage. Par exemple, un bien de leur communauté, le souvenir de récentes vacances en famille ou un endroit qu'ils auraient vu dans un livre, un film ou une émission de télévision. Pour en savoir plus sur l'histoire de chaque bien du patrimoine mondial, les enfants étaient invités à explorer la Liste du patrimoine mondial sur le site Internet de l'UNESCO. Avec 572 participants, de 55 pays différents, représentant 154 biens du patrimoine mondial, cette opération a remporté un franc succès. Une sélection de ces dessins, choisis pour leurs qualités artistiques, leur originalité et leur diversité, est publiée sur le site Internet de l'UNESCO à l'adresse <http://whc.unesco.org/fr/actualites/2115/>.

63. Pour faire face à l'impact durable que la pandémie de COVID-19 aura sur le secteur de la culture, l'UNESCO a lancé un bulletin hebdomadaire « **Culture & COVID-19 : Impact et Réponse** » en vue de donner un aperçu de l'évolution rapide de la situation. Celui-ci expose à la fois l'impact immédiat de la crise sanitaire, notamment sur les biens du patrimoine mondial, et des exemples de la manière dont les pays du monde entier s'adaptent à la situation (<https://fr.unesco.org/news/culture-covid-19-impact-reponse>).
64. Le 18 avril 2020, la Journée internationale des monuments et des sites, promue par l'ICOMOS et également célébrée dans de nombreux pays comme la **Journée du patrimoine mondial**, a été l'occasion d'approfondir la réflexion sur l'importance des sites du patrimoine. Le thème choisi « Cultures partagées, patrimoine partagé, responsabilité partagée » a permis d'exprimer l'unité mondiale face à la crise sanitaire actuelle. Le 18 avril 2021, la journée s'est déroulée autour du thème « Passés complexes : Des avenir diversifiés », avec la collaboration spéciale de la plateforme Google Arts & Culture (voir <https://whc.unesco.org/fr/actualites/2274>).

B. Suivi de la fermeture des biens du patrimoine mondial

65. Le 22 avril 2020, plus de **130 ministres et vice-ministres de la Culture** ont participé à une réunion en ligne organisée par l'UNESCO pour discuter des actions destinées à soutenir le secteur de la culture, qui fait face à des bouleversements sans précédents liés à la pandémie de COVID-19 (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2106>). La grande majorité des ministres ont évoqué la fermeture des biens et institutions culturelles du patrimoine mondial ainsi que les répercussions que ces mesures ont eues et continuent d'avoir dans leur pays. Plusieurs ministres ont aussi rendu hommage aux professionnels du secteur culturel, notamment les gestionnaires de sites du patrimoine, reconnaissant leur rôle essentiel pour assurer l'accès à la culture en période de confinement, ainsi que leur engagement à sensibiliser le public aux risques liés à la pandémie à travers leurs activités.
66. Le suivi et l'analyse de l'impact du COVID-19 sur les biens du patrimoine mondial ont également été rendus possibles grâce à la production, à la publication régulière et à la mise à jour par le Centre du patrimoine mondial d'une **carte du monde recensant les fermetures des biens du patrimoine mondial** en raison du COVID-19, fournissant ainsi des instantanés réguliers de la situation dans 167 pays (<https://fr.unesco.org/covid19/cultureresponse/monitoring-world-heritage-site-closures>). À la date du 11 avril 2020, elle montrait que des biens étaient totalement ou partiellement fermés dans 90 % des pays. À la date où nous préparons ce document, les biens du patrimoine mondial étaient encore totalement ou partiellement fermés dans 51 % des pays.



Graphique 1 : évolution de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'ouverture/la fermeture des biens du patrimoine mondial dans le monde entier

67. Plusieurs **gestionnaires de sites du patrimoine mondial** touchés par la pandémie de COVID-19 ont également livré leur témoignage à travers une série de vidéos (<http://whc.unesco.org/fr/actualites/2101>), dans lesquelles ils racontent comment ils font face à la crise.
68. Lorsque l'accès direct aux sites n'était pas possible, les gestionnaires de sites et les autorités locales ont mis en place ou amélioré l'**accès numérique au patrimoine mondial** : cela inclut des visites virtuelles de biens (par exemple, diffusion en direct d'images de la Zone de conservation de Ngorongoro) et de musées de sites, et survol par des drones de sites sans aucun visiteur (comme le programme Deutsche Welle (DW) sur tous les sites du patrimoine mondial d'Allemagne).
69. Le 5 février 2021, le Secrétariat a lancé une enquête en ligne destinée à tous les gestionnaires de sites du patrimoine mondial, afin de mieux comprendre l'impact de la pandémie de COVID-19 à l'échelle des sites entre 2019 et 2020. Ce rapport de l'UNESCO fait partie d'une série de rapports réalisés par le Secteur de la culture concernant l'impact de la crise COVID-19 sur le patrimoine mondial, le patrimoine vivant, les musées et les industries créatives et culturelles. Ces rapports portent sur les questions de conservation, de transmission, d'accès, de financement, d'emploi et de menaces, et ont pour but d'apporter plus d'informations et d'élaborer une réponse globale à cette crise exceptionnelle. L'analyse approfondie et détaillée de cette enquête, à laquelle 388 gestionnaires de sites du patrimoine mondial ont répondu, est accessible à l'adresse suivante : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377667_fre

Liste non exhaustive de webinaires organisés et co-organisés par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et ses partenaires, notamment les Organisations consultatives (Certains éléments sont uniquement disponible en anglais)

- Webinaire de l'AIVP : Préserver le patrimoine culturel comme ressource pour le développement durable des villes portuaires (<https://app.livestorm.co/p/79d4059e-95d0-4331-a8b7-fa03ccb6a775>)
- Commémoration du 30^e anniversaire de l'inscription du centre historique de San Gimignano sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2228/>)
- Parcours Culture-Nature (<https://www.youtube.com/watch?v=x16gES3m40c&list=PLb5l4s3ZSa2lvZpkChnsHx9EA845yjk4s&index=4&t=0s>)
- Dialogue on “Applying resilience thinking to heritage places: from theory to practice” (<https://www.iccom.org/lecture/dialogue-applying-resilience-thinking-heritage-places-theory-practice>)
- Disaster and World Heritage with Focus on Pandemics (<https://www.youtube.com/watch?v=eN2V9Mt3GoE>)
- DomusForum 2020 : l'avenir des villes (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2199>)
- Villes euro-méditerranéennes à l'ère post-pandémique (<https://ufmsecretariat.org/fr/webinar-ufm-unesco-euro-mediterranean-cities-in-the-post-pandemic-era/>)
- Heritage and Climate Change (<https://www.facebook.com/ICOMOSinternational/videos/583311939235199/>)
- Heritage and Pandemics: Accessing heritage during a pandemic (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-pandemics-accessing-heritage-during-pandemic>)
- Heritage and Pandemics: analysing an unfolding crisis (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-pandemics-analysing-unfolding-crisis>)
- Heritage and Pandemics: Psycho-social support during a crisis (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-pandemics-psycho-social-support-during-crisis>)
- Heritage and Pandemics: Reopening and Adapting Heritage Places During a Pandemic (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-pandemics-reopening-and-adapting-heritage-places-during-pandemic>)
- Heritage and Pandemics: Traditional Knowledge for Building Resilience (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-pandemics-traditional-knowledge-building-resilience>)
- Heritage and Resilience: Building a symbiotic relationship (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-resilience-building-symbiotic-relationship>)
- Heritage and Sustainability in Post COVID-19 World - Building Back Better (<https://www.iccom.org/lecture/heritage-and-sustainability-post-covid-19-world-building-back-better>)

- Heritage Conservation Learning in the COVID World - Challenges and Opportunities (<https://www.iccrom.org/lecture/heritage-conservation-learning-covid-world-challenges-and-opportunities>)
- Impact Assessment for World Heritage I - what are the main things you need to know (<https://www.iccrom.org/lecture/impact-assessment-world-heritage-i-what-are-main-things-you-need-know>)
- Impact Assessment for World Heritage II - steps and processes (<https://www.iccrom.org/lecture/impact-assessment-world-heritage-ii-steps-and-processes>)
- Integrating Heritage into the SDGs - 'Inclusive, Safe, Resilient and Sustainable Cities' (<https://www.youtube.com/watch?v=4wgXsqivSs>)
- Conférence internationale scientifique et pratique en ligne sur « Les sites du patrimoine mondial : pratiques de développement durable pour le patrimoine urbain » (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2231/>)
- Réunion scientifique internationale sur « L'étude d'impact patrimonial : un outil pour la protection et la sauvegarde du patrimoine mondial » (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2221/>)
- IUCN World Heritage Outlook 3 (<https://www.iucn.org/news/world-heritage/202011/webinar-iucn-world-heritage-outlook-3>)
- Leveraging Digital Innovation in Promoting Tourism Development in World Heritage Cities (<https://www.youtube.com/watch?v=3TqQVLOVWoY&list=UUK7uxD52clCDs-0saLhj4jq>)
- PANORAMA, Nature-Culture thematic community - sharing practices and learning from heritage places (<https://www.iccrom.org/lecture/panorama-nature-culture-thematic-community-sharing-practices-and-learning-heritage-places>)
- Protecting People and their Heritage in Times of COVID (<https://www.iccrom.org/lecture/protecting-people-and-their-heritage-times-covid>)
- Resilience of Historic Cities in times of COVID-19 (https://www.youtube.com/watch?v=r_s2A9Yv1E4&list=PLb5l4s3ZSa2lvZpkChnsHx9EA845yjk4s&index=3&t=0s)
- Tourism and digitization (<https://www.youtube.com/watch?v=O2eCAKpnUjc>)
- « Vers un meilleur avenir urbain » : Webinaire UIA, Journée mondiale de l'architecture 2020 (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2190>)
- Towards Integrated Management of Historic Cities: Challenges and Opportunities (<https://www.iccrom.org/lecture/towards-integrated-management-historic-cities-challenges-and-opportunities>)
- Forum de l'économie urbaine 2020 (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2194/>)
- Solutions urbaines : s'inspirer de l'action des villes face à la COVID-19 - Réunion en ligne de la Plateforme des villes de l'UNESCO (<https://fr.unesco.org/urban-solutions-Learning-from-cities-responses-to-COVID19>) (session spéciale sur le tourisme durable)
- Journée mondiale des villes 2020 : « Le développement urbain axé sur les communautés : un modèle de croissance inclusive » (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/1566/>)
- Webinaire de haut niveau sur les villes du patrimoine mondial : Repenser le patrimoine urbain pour la récupération et la résilience (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/1526/>)

- Laboratoire des villes du patrimoine mondial (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/2130/>)
- World Heritage Leadership - who are we connecting and how can you be a part? (<https://www.iccrom.org/lecture/world-heritage-leadership-who-are-we-connecting-and-how-can-you-be-part>)
- Séminaire WHITRAP en ligne : L'approche du paysage urbain historique - intégrer la conservation du patrimoine urbain au développement urbain dans les processus de planification en Asie (<https://whc.unesco.org/fr/evenements/1548/>)
- Capacity Building on Sustainable Tourism Strategies for “the Industrial Heritage of Barbados: The Story of Sugar and Rum” (<https://whc.unesco.org/en/events/1554/>)